



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 28/09/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 26 septembre 2016**  
**D-2016/373**

***Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

## **Avenant à la fiche 151 du contrat de co-développement 2015-2017. Réévaluation de la subvention de Bordeaux Métropole à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet urbain de Caudéran. Validation. Autorisation**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2015/155 du conseil municipal du 30 mars 2015, vous avez autorisé une demande de subvention dans le cadre du contrat de co-développement 2015-2017 pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet urbain « Caudéran, Ville Jardin ». Le coût de cette mission était alors évalué à 315.490,00 euros HT.

Suite à la décision de Bordeaux Métropole d'implanter un Bus à Haut Niveau de Service reliant Saint-Aubin de Médoc au centre de Bordeaux et traversant Caudéran, le contenu et le coût de cette mission ont été réévalués.

En conséquence, nous vous demandons, de solliciter auprès de Bordeaux Métropole une réévaluation de la subvention accordée dans le cadre du contrat de co-développement 2015-2017 à travers un avenant à la fiche n°151.

### 1/ Contexte

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant Saint-Aubin de Médoc au centre de Bordeaux, dont le bilan de concertation a été voté le 25 mars dernier en Conseil Métropolitain, devrait être mis en service début 2019. Il traversera le quartier de Bordeaux - Caudéran sur 4km, avec six arrêts prévus. Cette action est inscrite au contrat de co-développement 2015-2017 fiche n°301.

Cette décision impacte positivement le projet urbain du quartier, baptisé « Caudéran, Ville Jardin » et élaboré en 2014 à travers une étude urbaine et un plan-guide réalisés par l'équipe Grau-Corajoud sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux.

Le suivi de la mise en œuvre de ce projet urbain s'effectue actuellement à travers une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux qui a pris la forme d'un marché à bons de commande d'une durée de trois ans. Notifiée en avril 2015, cette mission est assurée par l'équipe Grau – Bas Smets – Ingerop.

Dans le cadre du projet de Bus à Haut Niveau de Service, des missions supplémentaires ont été confiées à l'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Grau – Bas Smets – Ingerop pour accompagner la réflexion sur le tracé dans Caudéran, afin d'assurer une cohérence avec le projet urbain. Un accompagnement qui n'était pas prévu dans la mission d'origine puisque dans le projet urbain du quartier et dans le Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains, la mise en œuvre de cette nouvelle infrastructure était alors prévue à l'horizon 2025.

Il a donc été souhaité que cette série de missions supplémentaires soit engagée.

### Impacts sur la fiche 151 du contrat de co-développement :

Le montant global du marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, à bons de commande sans minimum ni maximum, était estimé initialement à 315 490 euros HT sur 3 ans. A ce titre, dans le cadre du contrat de co-développement (fiche 151), Bordeaux Métropole participait au financement de la mission à hauteur de 30% soit 94 647 euros HT (délibération 2015/155 du conseil municipal du 30/03/2015 de la Ville de Bordeaux et délibération 2016/0673 du Conseil de Métropole du 30.10.2015), sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en € HT	%
Bordeaux Métropole	94 647,00 €	30,00%
Ville de Bordeaux	220 843,00 €	70,00%
TOTAL	315.490,00 €	100,00%

Les missions supplémentaires engagées pour le Bus à Haut Niveau de Service représentent une dépense supplémentaire et non programmée de 78 460 euros HT. Le nouveau montant global des besoins sur ce marché est donc aujourd'hui évalué à 393 950 euros HT sur 3 ans.

La Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole proposent que le financement de ces prestations supplémentaires liées au projet d'infrastructure et de transport métropolitain soit pris en charge par une augmentation de la subvention accordée par Bordeaux Métropole à la Ville de Bordeaux, au titre de la fiche 151 du contrat de co-développement 2015-2017 :

Celle-ci s'élèverait au final à  $94\,647 + 78\,460 = 173\,107$  €, soit 44% du montant global de la mission.

Le nouveau montant de cette subvention, qui reste dans la limite applicable aux fonds de concours (participation au maximum égal à celle de la Ville), nécessite une modification de la fiche « codév » n°151 et de la délibération de Bordeaux Métropole 2015/0673 ainsi que de la délibération de la Ville de Bordeaux n°2015/155, sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en € HT	%
Bordeaux Métropole	173 107,00 €	44,00%
Ville de Bordeaux	220 843,00 €	56,00%
TOTAL	393 950,00 €	100,00%

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire,

- à solliciter l'octroi du co-financement mentionné ci-dessus, à travers un avenant à la fiche n°151 du contrat de co-développement 2015-2017 ;
- à signer tous les documents afférant à ce co-financement et sa réévaluation ;
- à procéder à son encaissement.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Elizabeth TOUTON**